

## FICHE TECHNIQUE DU LAC

- Baignade surveillée à Hourtin Port
  - ⋈ du 16 au 30 juin et du 1er au 2 septembre 2012 inclus, de 13h à 18h ,
  - ⋈ du 1er juillet au 31 août 2012 inclus, de 13h à 19h.
- Plus grand lac naturel d'eau douce de France : 5700ha, 18km de long sur 5km de large, 10m au plus profond.
- Camping nautique & navigation de nuit interdits.
- Entrée & sortie du chenal interdit aux engins non motorisés.
- L'usage d'engins type jet ski & des bouées tractées est strictement interdits.
- Pratique du kite-surf uniquement dans la zone réservée à cet effet.
- Redevance de navigation obligatoire pour les voiliers & bateaux à moteurs (acquittement auprès de la Capitainerie ou de la Mairie).